

## Pentan-1-ol

L-F-T

## Attention



## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n°	: 102 040
Nom commercial	: Pentan-1-ol
Identification de la société	: JEULIN SA T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: 01 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

## Classification CE

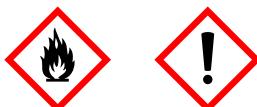
: R10  
Xn; R20  
Xi; R37/38Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)Classe de danger et code de catégorie

- Dangers physiques
- Dangers pour la santé

: Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)  
: Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)  
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Etiquetage

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement
- Mention de danger

: Attention  
: H226 : Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H332 : Nocif par inhalation.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

- Conseils de prudence
  - Généraux
  - Prévention

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.  
: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 5

Date : 20 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 23 / 11 / 2007

## Pentan-1-ol

L-F-T

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

#### - Intervention

: P304+P340+P312 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
1-pentanol	: 100 env. %	71-41-0	200-752-1	603-200-00-1	----- R10 Xn; R20 Xi; R37/38 ----- Flam. Liq. 3 (H226) Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)

### 4. PREMIERS SECOURS

#### - Inhalation

: Administrez de l'oxygène et une assistance respiratoire si nécessaire. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais.

#### - Contact avec la peau

: Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.

#### - Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

#### - Ingestion

: En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Prévention

: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la chaleur.

#### Moyens d'extinction

: Poudre. Mousse. Dioxyde de carbone.

#### - Adéquats

: Combustible.

La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone.  
En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

#### Risques particuliers

: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Mesures techniques

: Ecartez toute source éventuelle d'ignition.

#### Précautions individuelles

: Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Evacuer et restreindre l'accès.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 5

Date : 20 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 23 / 11 / 2007

### Pentan-1-ol

L-F-T

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE (suite)

### Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### Mesures après fuite / épandage

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. ( ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027)

Rincer/diluer le résidu à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions lors du maniement et de l'entreposage

: Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.

Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

### Manipulation

: Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

Porter un vêtement de protection approprié.

Eviter toute exposition inutile.

### Stockage

: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Après utilisation bien fermer le couvercle.

Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

### Stockage - à l'abri de

Agents oxydants (comburants).

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection individuelle

#### - Protection respiratoire

: Eviter toute exposition inutile.

: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

: Porter un vêtement de protection approprié.

: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

: Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Nom chimique

: Pentan-1-ol, alcool n-amyle, n-pentanol.

### Etat physique

: Liquide.

### Couleur

: Incolore.

### Odeur

: Caractéristique.

### pH

: (22g/L-20°C): 7

### Poids moléculaire

: 88,15

### Point de fusion [°C]

: -78

### T°d'ébullition initiale [°C]

: 138

### Densité

: (20°C): 0,82

### Densité de vapeur relative (air=1)

: 3,04

**JEULIN SA**

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr

**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 6

Révision nr : 5

Date : 20 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 23 / 11 / 2007

## Pentan-1-ol

L-F-T

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Solubilité dans	: Solvants organiques. : soluble. Eau. (20 °C) : 27 g/L
Point d'éclair [°C]	: 49
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 300
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 1,3
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 10,5

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Chaleur. Etincelles. Flamme nue.
Matières à éviter	: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca).
Réactions dangereuses	: Combustible. Danger de feu/explosion.
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.
Propriétés dangereuses	: Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Nocif par inhalation. Irritation du tractus respiratoire.
- Cutanée	: Peut être irritant pour la peau. Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer dermatite et dessèchement.
- Oculaire	: Irritant pour les yeux.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 3670 mg/kg
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: 2306 mg/kg
Irritation de la peau (lapin)	: Irritant pour la peau.
Toxicité chronique	: N'est pas supposé toxique.
Effets mutagènes	
- Ames test	: Les tests mutagéniques sont négatifs.
Autres informations toxicologiques	: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N° 206.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Eviter le rejet dans l'environnement. Toxicité pour les poissons : Onchorhynchus mykiss CL50 : 370 - 490 mg/L - Danio rerio CL50 : 530 mg/L/96h. Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 341 mg/L/48h. Eviter le rejet dans l'environnement.
---	---

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 5

Date : 20 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 23 / 11 / 2007

## Pentan-1-ol

L-F-T

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES (suite)

#### Persistante et dégradabilité

: Biodégradation facile.

#### Informations sur l'élimination

**Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.**

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Elimination des déchets

: Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.  
Ne pas réutiliser les containers vides.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.  
Eviter le rejet dans l'environnement.

**Procédures d'élimination des déchets** : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### - Proper shipping name

: 1105 PENTANOLS, 3, III, ADR

#### - No ONU

: 1105

#### - I.D. n° :

: 30

#### Transport terrestre

: Class : 3  
Group : III

#### - ADR/RID

: UN 1105 Pentanol

#### Transport par mer

: 3

#### - GGVE/GGVSee classe

: III

#### - Code IMO-IMDG

: 3

#### - Classe

: III

#### - Groupe d'emballage

: III

#### Transport aérien

: UN 1105 Pentanol

#### - ICAO/IATA

: 3

#### - IATA - Classe ou division

: III

#### Groupe d'emballage IATA

: III

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Phrase(s) R

: R10 : Inflammable.  
R20 : Nocif par inhalation.  
R37/38 : Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à

**JEULIN SA**

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 5

Date : 20 / 10 / 2010

Remplace la fiche : 23 / 11 / 2007

Pentan-1-ol

L-F-T

l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

[Fin du document](#)

Jeulin  
Règlement CE 1907/2006

**JEULIN SA**

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France  
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59